



COMITE D'INTERET LOCAL pour la Défense du Mont des Oiseaux

C'est avec un grand plaisir que notre C.I.L. vous présente cette « lettre d'information ». Ainsi, nous relayons les informations obtenues et faisons part de nos actions à l'ensemble des résidents du Mont des Oiseaux.

Le C.I.L. (Comité d'Intérêt Local) a pour vocation de rassembler des résidents du Mont des Oiseaux dans le but de préserver et améliorer leur cadre de vie.

Il joue un rôle incontestable de relais auprès de la Mairie, tant en actions positives, qu'en actions éventuellement contestataires sur certains projets.

Nous vous invitons à nous rejoindre afin de constituer un C.I.L. élargi, parfaitement représentatif de la population de l'ensemble du Mont des Oiseaux.

Le C.I.L. S'ENGAGE A VOS COTES

Depuis notre arrivée aux responsabilités du C.I.L., nous avons été sollicités pour intervenir sur différents sujets.

1- DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

Dossier LANTERI

Intervention sur le dossier LANTERI contre l'abattage d'arbres.

Malheureusement, malgré une réunion sur place avec des responsables de la Mairie, nous n'avons rien pu faire dans la mesure où antérieurement, aucun recours n'avait été fait contre le déclassement de l'Espace Vert Protégé.

Le PRMO a engagé une procédure.

Dossier Résidence du Mont des Oiseaux

Nous avons été sollicités par la Présidente du Conseil Syndical de la Résidence du Mont des Oiseaux car un nouveau propriétaire demande, sous prétexte de sécurité incendie, l'abattage de 9 arbres remarquables dans leur parc.

Après un courrier au Maire, consultation du Responsable Sécurité et du Directeur de l'Environnement de la Mairie, une réunion sur place est prévue pour évaluer le bien-fondé de cette demande.

Petit rappel du règlement sur le Mont des Oiseaux :

- 1 - Tout abattage d'arbre doit faire l'objet d'une demande préalable au Service Environnement de la Mairie de Hyères.
- 2 - Tout arbre abattu doit être remplacé.

Battue administrative pour les sangliers

Malgré l'extension maximale des possibilités de chasse, la prolifération des sangliers sur le Mont des Oiseaux met en danger la sécurité des résidents. Les sangliers sont également à l'origine de nombreuses nuisances et de dégradations des lieux.

Le C.I.L. a fait une demande de battue administrative par courrier le 12 mai 2022 vers la Mairie.

Nous avons eu une réponse favorable du lieutenant de Louveterie et du Responsable de la chasse de Hyères :

Les battues administratives sur le Mont des Oiseaux vont reprendre.

Projet d'implantation d'une antenne 5G sur le Château d'eau côte Nord

Le C.I.L. avait été approché pour une implantation de la 5G. Un projet d'infrastructure pour les opérateurs téléphoniques sur le Château d'eau côté nord du Mont des Oiseaux (PRMO) était à l'étude. Après contact C.I.L./Mairie, une négociation Mairie/Opérateurs a conduit à retenir un site sur Giens.

Une nette amélioration des connexions devrait intervenir rapidement.

Réunion avec la Base Aéronavale et VINCI

Le C.I.L. a participé à une réunion le 1^{er} juin 2022 avec le Capitaine de Vaisseau Jean Manuel Lemoigne, Commandant de l'Aéronautique Navale de Hyères et la Responsable de l'Aéroport de Hyères, VINCI :

- Bilan annuel de l'activité 2021 ;
- Point de situation sur les doléances ;
- Point de situation sur la charte ;
- Qualité de l'environnement sonore.

Nous avons fait part de nombreuses interférences sur les réseaux téléphoniques (microcoupures sur les portables) lors des mouvements des avions, ainsi que des nuisances sonores dues surtout aux hélicoptères après 22h00.

Nos doléances ont été prises en compte.

Si besoin, vous pouvez transmettre vos remarques au C.I.L. qui fera un mail vers la BAN et suivra votre demande.

Sauver durablement le TOMBOLO

Chacun le sait, le Tombolo Ouest est à la limite de la rupture. Face à cette érosion chronique, il est urgent d'envisager une solution pérenne et respectueuse de l'environnement.

Le C.I.L. pour la défense du Mont des Oiseaux rencontre très prochainement le Président du Groupement des CIL (Mr Revest), pour travailler à une action collégiale.

2- PREVENTION INCENDIE

A notre demande, il a été organisé une réunion sur la politique d'intervention et de prévention incendie sur Hyères et plus particulièrement sur le Mont des Oiseaux. Nous avons rencontré le Responsable Sécurité de Hyères, le Responsable des Actions Communales (RAC) et le Commandant du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Hyères (le SDIS).

Ce dernier nous a précisé qu'une nouvelle politique contre l'incendie a été adoptée après les feux de Rognac, pour l'interface Forêt-Habitat qui nous concerne directement.

Aujourd'hui, les risques de méga-feux sont accrus par les phénomènes de sécheresse. Les services d'incendie et de secours doivent se focaliser sur les feux naissants, ils ne peuvent le faire que s'ils sont moins mobilisés sur la protection des personnes et des biens.

Dans ce contexte il est essentiel d'assurer la meilleure autoprotection des maisons :

1) Débroussaillage, en première priorité.

Nous demandons à toutes les copropriétés et lotissements du Mont des Oiseaux de débroussailler **la totalité** des espaces boisés. Les 50m d'Obligation Légale de Débroussaillage ne suffisent pas à protéger les biens et les personnes. Ce sera appliqué par le PRMO dès l'an prochain.

2) Mesures complémentaires à observer.

Pas de stockage de matériaux combustibles près des maisons, ouvertures protégées, pas de feuilles sèches sur les toitures ...

Suivre les recommandations de la fiche jointe.

3) Protection des habitations

En cas d'incendie, l'électricité est systématiquement coupée. Rapidement les réservoirs et châteaux d'eau ne seront plus réalimentés en eau : les poteaux, bouches et Robinet Incendie Armé (RIA) ne seront plus utilisables.

C'est pourquoi le C.I.L. a fait une demande au Maire et à SUEZ-Eau France pour obtenir :

- Soit la **classification des réservoirs en priorité 1**, de façon qu'ils restent alimentés même en cas d'incendie, **comme les hôpitaux**,
- Soit l'équipement des réservoirs en groupe électrogène (à démarrage immédiat en cas de coupure de courant).

4) Motopompe thermique pour piscine

Pour assurer la protection individuelle des maisons, les spécialistes nous ont recommandé d'utiliser des motopompes thermiques sur les piscines. Au Mont des Oiseaux, il existe plus d'une centaine de piscines, soit plus de 10.000m3 d'eau utilisables !

Dans ce but, aujourd'hui, nous vous proposons une commande groupée de motopompes thermiques pour utiliser l'eau de la piscine :

Motopompe de marque HONDA WH 20 XT 5,5CV, dimensions : 37x33x42cm, poids : 25kgs environ. Pression 5 bars, avec deux fois 20m de tuyau et une lance. Le prix à ce jour est de 1300€ TTC.



**Nous organisons une démonstration
le 15 juillet à 17h00, 7 Allée des Loriots.**

Les personnes intéressées pour des renseignements ou pour achat peuvent contacter :

Jean-Claude Sautreau, au : 06 09 65 87 11



5) S'inscrire au réseau TELEALERTE

Dans le cadre du Plan Communal Sauvegarde réalisé dans le but d'adopter les bons comportements, la ville s'est dotée d'un système d'alerte de la population. Après inscription, vous serez prévenus en cas de risques majeurs (incendie, orage, inondation ...).

N'oublions jamais que le Mont des Oiseaux est soumis à différents risques majeurs, feux de forêt, aléas météorologiques.

Vous pouvez encore vous inscrire sur le site de la Mairie qui assure la protection des données :

« [Http://www.hyeres.fr](http://www.hyeres.fr) »

« **service au public** »

« **sécurité, prévention : inscription au système d'alerte** »

3- FUTURS EVENEMENTS C.I.L. ...

Projet 2022/2023 :

Plan de communication

Un plan de communication sera établi pour le mois de novembre 2022 par le C.I.L.

3 objectifs à cette démarche : acquérir une image positive du Mont des Oiseaux, améliorer sa notoriété et faire aimer notre environnement.

Parcours des Arts dans les Jardins

Cette démarche concrétise la stratégie de communication de notre projet et fera connaître les nombreux artistes qui résident au Mont des Oiseaux.

Cet évènement sera probablement programmé en juin 2023.

Les Artistes sont invités à se faire connaître auprès du Président du C.I.L. :

Yvan Herjean,

Tél : 06 13 97 88 07

E-mail : yvan.h83@wanadoo.fr

MIEUX CONNAITRE LE CIL

« Pour la Défense du Mont des Oiseaux »

Quels sont ses moyens d'action ?

La constitution de dossiers étayés par des experts pour alerter les Résidents, le Syndic du PRMO, les pouvoirs publics et contribuer à la réflexion et l'information.

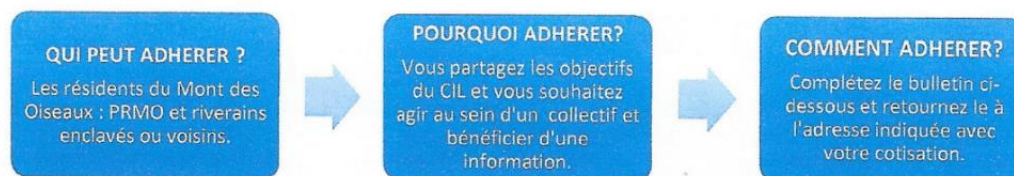
La recherche permanente de cofinancements de nos projets : subventions par la Mairie, le Conseil général, etc.

Ses engagements

- L'écoute de vos besoins
- La transparence
- Des projets concrets

L'antériorité et la pérennité de notre C.I.L. depuis 1986 en font un interlocuteur reconnu, Mairie, Conseil général, TPM, autres CIL, etc.

Il est adhérent au Groupement des CIL pour une action groupée et renforcée dans les actions de défense de l'environnement.



-----BULLETIN DE SOUSCRIPTION A DECOUPER-----

NOM : PRENOM :

TELEPHONE : _____ ADRESSE E-MAIL : _____

*Je souhaite devenir membre du « CIL Défense du Mont des Oiseaux ».
Le règlement de ma cotisation annuelle de 10 € est jointe à ma demande.*

Le :

Signature :

à retourner au Trésorier du C.I.L., 7 Allée des Loriots Mont des Oiseaux 83400 Hyères

COMMENT REAGIR FACE A UN INCENDIE? de l'extérieur vers l'intérieur



0 S'inscrire au système de Téléalerte (<http://www.hyeres.fr/inscription-au-systeme-dalerte>)

1 Ouvrir le portail pour les pompiers. Portail électrique: Préparer la clef de déverrouillage en cas de coupure du courant.

2 Disposer les tuyaux et la motopompe à l'abri du feu.

3 Rentrer le mobilier en plastique car s'il s'enflamme, il devient un danger pour la maison.

4 Mettre vos bouteilles de gaz dans votre piscine ou dans une baignoire remplie d'eau. Préparer des réserves d'eau et de linges en coton.

5 Ouvrir la couverture de la piscine.

6 Fermer tous les volets. Volets électriques: LANCER leur fermeture AVANT COUPURE DE COURANT.

7 Fermer la trappe de la cheminée.

8 Rassembler votre famille et les animaux de compagnie dans la maison.

9 Calfeutrer toutes les ouvertures DONNANT A L'EXTERIEUR avec du linge humide.

10 Mettre des piles dans votre radio: écouter la station locale - SUIVRE LES CONSIGNES DES POUVOIRS PUBLICS - rester proche de votre smartphone - réserver les appels aux cas d'urgence

11 Habillez-vous avec: - des vêtements en coton épais couvrant tout votre corps (pas de tissu synthétique) - une casquette - des lunettes - un foulard - des chaussures montantes - des gants en cuir si possible

12 S'il vous reste du temps, asperger d'eau le toit, les murs et les volets qui font face au front (inutile d'arroser la végétation alentour car inefficace face à la puissance d'un incendie de forêt).